

Dossier de sensibilisation et questionnaire pour candidats aux élections municipales d'Aix-en-Provence 2020

Depuis sa création, l'Association pour la Protection du Patrimoine Environnemental Aixois (APPEA) informe, sensibilise l'opinion publique et agit pour la sauvegarde et le développement du parc arboré de la Ville. Oui, apparemment, il est devenu « politiquement correct » de planter l'arbre au centre des campagnes pour les élections municipales et on peut se réjouir de cet éveil écologique – s'il s'avère crédible. Oui, l'adoption de la Charte de l'Arbre en novembre 2017 nous laisse espérer un changement profond de mentalité envers le rôle du végétal en milieu urbain. Mais attention aux incohérences dans les pratiques et aux généralités dans les discours et programmes qui font craindre « le greenwashing ».

CINQ QUESTIONS aux CANDIDATS pour réponse avant le 9 mars 2020

L'APPEA invite chaque candidat à prendre positions sur les CINQ AXES d'intérêt général concernant notre patrimoine environnemental.

Madame, monsieur,

Vous trouverez ci-dessous les réponses de la liste Vert Aix aux questions posées par l'association APPEA au profit de nos arbres et de nos patrimoines naturels urbains en péril.

Merci aux dirigeants de l'APPEA pour leur bonne volonté, leur connaissance profonde du dossier, leur bénévolat, et leur quête du soutien public qu'ils ont recueilli auprès de vous et à juste titre pour une si juste cause.

La contribution qui suit prend appui sur ses questions pour repositionner plus largement le rapport nature / urbain selon la liste Vert Aix. Vous m'en excuserez.

Bonne lecture,

Pour Vert Aix

Stéphane SALORD

Elu(e) Maire, que feriez-vous concrètement dans l'intérêt de :

1. La préservation des arbres anciens, véritables climatiseurs naturels ;

LES ARBRES COMME PATRIMOINE AUTHENTIQUE

Aix en Provence a vu ces dernières années son parc d'arbres anciens s'appauvrir particulièrement rapidement et mettre directement en cause la qualité de la vie urbaine dont, de ce fait, le niveau de biodiversité s'affaiblit, et la régulation de la température de jour comme de nuit n'est plus assurée. Cet effondrement prend des proportions particulièrement inquiétantes eu égard au retard déjà grand de notre ville en matière de nombre d'arbres par habitant.

Ces arbres ont en effet été soumis à la tentation de s'en débarrasser de certains qui y voyaient ou y voient toujours une gêne pour leur façade, la venue d'oiseaux en grand nombre, un affaiblissement commercial, ou bien un ombrage gênant l'hiver. Pour toutes ces raisons, un lobbying anti arbre s'est mis en place dans notre ville qui détruit autant que le chancre coloré, voire plus, si on laisse faire.

En effet, la prédation foncière est telle, et le besoin d'espace à construire ou à aménager si important que l'arbre gêne.

Or il est pour nous une valeur d'intérêt général et donc à considérer comme tel. Il n'est pas la propriété de certains mais de tous par son action collective et positive. Présent sur l'espace public, l'arbre est un élément d'intérêt général qui a vu se transformer autour de lui bien des choses en restant lui à la même place ; il est donc un paramètre de la géographie urbaine de la ville, de son histoire.

Eléments du paysage urbain, on retrouve ainsi les arbres historiques dans des milliers de photos, de peintures, etc. ... leur conservation patrimoniale est dès lors une nécessité autant que faire se peut pour lier passé et présent.

Ajoutons bien sûr que les arbres urbains sont les garants d'un mode de vie provençal, associant l'ombre et le soleil, et qu'ils sont les garants de la vie commerciale également. De ce point de vue, les rénovations urbaines récentes sont sans nos arbres un échec évident sur les plans esthétiques, humains, sociaux et urbains.

2. La création de bretelles de Parc Naturel en Centre-Ville pour une trame verte ininterrompue de zones ombragées et de mobilité douce reliant tous les quartiers de la Ville ;

CHANGER LA FORME DE LA VILLE

Notre projet Vert > Aix est celui d'une ville résiliente, capable de désormais gérer les chocs climatiques issus d'une surexposition voulue par les pouvoirs publics actuels en minéralisant le sol à outrance et en cassant ainsi les itinéraires piétons pendant l'été, contraignant ainsi la ville à un sur réchauffement anticipé. Pour autant, les années qui viennent nécessitent également une transformation urbaine si nous voulons lutter efficacement contre les effets généraux du réchauffement.

Or les mobilités douces sont l'avenir des tissus urbains intramuros. Le lent mais nécessaire reflux de l'automobile, l'arrivée du vélo, le retour du piéton, nécessitent de penser des aménagements nouveaux capables de donner à notre ville une allure nouvelle, ombragée, servant à tous.

Notre programme prévoit le tracé de 5 grands axes au moins à cette fin, bénéficiant de la ceinture de rivières de notre ville (Arc, Touloubre, Torse) et de leurs nombreux affluents.

De plus, pour rendre hommage à notre thermalisme disparu (et de son mode de vie piéton/ promeneur) mais dont le retour est programmé par notre liste et qui alimentera nos fontaines, nous avons prévu une coulée verte partant du haut de Sextius, jusqu'au GTP, puis partant vers Max Juvenal, descendant celle-ci que nous voulons recouvrir végétalement et allant au sud d'Encagnane où nous voulons un immense parc arboré avec plan d'eau ; là, nous recouvrons l'autoroute par un pont végétalisé de 400 mètres de larges et allons au jas de Bouffan vers le parc du Théâtre de Verdure.

La forme de la ville aura changé grâce aux percées vertes. Il convient pour nous d'acter également la création nécessaire de parcs nouveaux.

Bien sûr, nous sommes favorables à la coulée bleue de la Torse et à l'aménagement de l'Arc, comme de la Touloubre.

Celles-ci sont d'importance car elles recèlent un vivier de biodiversité considérable et peu protégé, mais également de précieux ilots de fraîcheurs que nous voulons mettre à la disposition de toute la population en période chaude.

3. La protection mécanique des arbres d'alignement exposés au contact avec les voitures

PROTEGER ET DEVELOPPER LA PRESENCE DE NOS ARBRES URBAINS

Le niveau de protection actuel de nos arbres urbains est faible : pas de protection mécanique autour des arbres soumis à la proximité des véhicules et qui refrenent leurs racines voir les sectionnent ; mais également une faible protection alluvionnaire en lien avec une eau de pluie souillée.

Dans ce contexte, les jeunes arbres plantés en ville ne pousseront jamais beaucoup et mourront prématurément. En effet, non seulement, ils sont plantés hors communauté, mais leur isolement et leur fragilité les exposent directement au soleil sans le soutien d'une canopée.

De ce fait, il faut résolument prendre plusieurs décisions :

- Protection mécanique partout ;
- Protection alluvionnaire ;
- Plantation non pas d'arbres isolés en ville mais de groupes d'arbres de divers âges pour que leur croissance soit accompagnée de celle des autres et relève de la biodiversité et pas de l'isolement ;

Plusieurs mini-forets urbaines pourraient naître sur des contreforts urbains, espaces non construits, pieds d'immeubles, jardins anciens ; mais également la nécessaire densification arboricole de Rambot et de Jourdan.

Par ailleurs, pas de construction nouvelle en centre-ville sans compensation en plantation d'arbre et végétalisation ; soutien aux propriétaires qui ont des jardins délaissés en centre-ville pour les aider à les gérer, y évaluer la conservation végétale possible, ou à y planter ; le développement patrimonial du vivant végétal existant et à développer est pour nous une approche autant esthétique que scientifique.

4. Le classement en Espace Boisé de tous nos parcs en centre-ville ;

LA FIN DE L'URBANISME SANS LES ARBRES : REPARER NOS ERREURS

Le choix d'une forme urbaine s'étendant au gré d'un mode de vie nouveau et résilient associant la poussée des parcours végétalisés, des parcs, des constructions 100% HQE permet d'imaginer non seulement un classement en espace boisé de nos parcs de centre-ville, et des autres, mais également d'aller vers la création d'ensembles remarquables nouveaux en la matière préfigurant un nouvel élan urbain.

Deux exemples en lien avec l'urbanisation actuelle : la Duranne, et le Constance.

La Duranne surprend non par son éloignement du centre d'Aix mais par le désert dans lequel elle se trouve : pas un arbre à l'horizon. Et pour cause ! Ce quartier entérine par sa construction la désertification issue des grands incendies des années 80 et de ce fait, la repousse impossible sur un sol lessivé.

Quand la Constance aura été construite (10 000 logements !) les effets seront les mêmes.

De ce fait, il ne peut selon nous dans les deux cas s'agir que d'erreurs à réparer.

Sur la Duranne, la construction d'un parc arboré est une NECESSITE ABSOLUE pour changer le cadre de vie très moyen de ce quartier uniquement résidentiel ; et sur la Constance, je sursoirai à la construction de tout

l'ensemble si je suis élu Maire en attendant un plan arboré, et la même passerelle couvrant végétalement l'autoroute que pour les autres quartiers, et évoquée plus haut.

Pour nous, l'acte d'urbanisation et de construction est en lien étroit avec des attentes humaines normatives à savoir : de vivre dans un environnement sain qui ne peut être que celui d'une nature proche et réellement présente non comme alibi mais comme lieu de réalisation des humains.

C'est cela être « aixois par nature ». (Mon slogan)

5. L'application sans compromis de la Charte de l'Arbre Aixois.

ADOPTER NOS ARBRES

La Charte est précieuse. Mais elle ne doit pas être renfermée dans un livre ou une simple délibération municipale.

Elle doit vivre.

Pour cela, elle doit être partagée, expliquée, amendée au profit des arbres si besoin, mais surtout être en lien avec notre projet de création d'un conservatoire de la biodiversité aixoise dont elle sera l'appendice solide. Autrement dit la charte doit prévoir un état des lieux permanent, un rendu de travaux sur le sujet, un comptage ; bref, la généralisation des outils de vie d'une cohorte scientifique.

De plus, comme il convient avec les arbres de travailler sur plusieurs décennies voir sur plusieurs siècles, notre action devra prendre des postures de datation spécifiques propres à marquer l'histoire à venir et spécifier notre accord avec une nature dans son retour urbain.

Aussi, la Charte n'a pour nous d'intérêt que si elle est partagée par nos jeunes enfants aixois dans leur environnement éducatif et familiale, et si chacun d'eux adopte un arbre qui portera désormais son nom.

Utopique ? Surement pas ; les enfants vont adorer. Et les parents aussi.

Merci de m'avoir lu.

*Pour la liste Vert Aix,
Stéphane SALORD
Dimanche 1^{er} mars 2020*